

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Date d'émission: 11/08/2023 Date de révision: 06/08/2026 Remplace la version de: 11/08/2023 Version: 8.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH
UFI : WMHJ-SRDX-K80X-VDD2
Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs
Utilisation de la substance/mélange : Peintures pour artistes, artisanat et loisirs

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

COLART EUROPE SAS SAS
5 rue René Panhard
Cedex 2
F72021 Le Mans
France
T +33 (0) 243 83 83 00
r.enquiries@colart.co.uk

Fabricant

Colart France
Zone Industrielle Nord +33 2 43 83 83 00
5 Rue René Panhard
Le Mans
France
T +33 (0) 243 83 83 00
r.enquiries@colart.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +33 2 43 83 83 00 (Monday- Thursday: 8:00-12:00 13:30-16:00 , Friday: 8:00-12:00 CET
Language French); (+44) 2084243200 Monday-Friday: 9:00-17:00 GMT Language English)

Pays/Région	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	Centre antipoison d'Angers C.H.U	4, rue Larrey 49933 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, catégorie 3 H226
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3, Effets narcotiques H336
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2 H373
Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2 H411
Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



Mention d'avertissement (CLP)

Contient

Mentions de danger (CLP)

Conseils de prudence (CLP)

Phrases EUH

Fermeture de sécurité pour enfants

Indications de danger détectables au toucher

: Attention

: Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics; Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%); acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

: H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
: P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261 - Éviter de respirer les vapeurs, aérosols.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.
P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

: EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208 - Contient masse de réaction de α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl- ω -hydroxypoly(oxyéthylène) et α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl- ω -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyloxypoly(oxyéthylène), Terpinolene - Multiconstituent, Méthacrylate d'isobutyle. Peut produire une réaction allergique.

: Non applicable

: Applicable

2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Ne contient pas de substances PBT et/ou vPvB $\geq 0,1$ % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Composant	
Substance(s) ne répondant pas aux critères PBT du règlement REACH, conformément à l'annexe XIII	masse de réaction de α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl- ω -hydroxypoly(oxyéthylène) et α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl- ω -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyloxypoly(oxyéthylène)
Substance(s) ne répondant pas aux critères vPvB du règlement REACH, conformément à l'annexe XIII	masse de réaction de α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl- ω -hydroxypoly(oxyéthylène) et α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl- ω -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyloxypoly(oxyéthylène)

Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, par. 1, du règlement REACH, pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou la ou les substances n'est/ne sont pas identifiée(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères établis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	N° CAS: 64742-48-9 N° CE: 919-857-5 N° Index: 649-327-00-6 N° REACH: 01-2119463258-33	≥ 30 – < 50	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304
Hydrocarbures, C10-C12, Isoalalès <2% Aromatiques	N° CAS: 90622-57-4 N° CE: 923-037-2	≥ 10 – < 30	Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411
Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%) substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	N° CAS: 64742-82-1 N° CE: 919-446-0 N° Index: 649-330-00-2 N° REACH: 01-2119458049-33	≥ 5 – < 10	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 STOT RE 1, H372 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	N° CAS: 108-65-6 N° CE: 203-603-9 N° Index: 607-195-00-7	≥ 3 – < 5	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336
Terpineol - Multiconstituent	N° CAS: 8000-41-7 N° CE: 701-188-3	≥ 1 – < 3	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
Terpinolene - Multiconstituent	N° CE: 938-945-4	≥ 0,1 – < 1	Flam. Liq. 3, H226 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411
Méthacrylate d'isobutyle	N° CAS: 97-86-9 N° CE: 202-613-0 N° Index: 607-113-00-X	≥ 0,1 – < 1	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H335 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317
toluène substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	N° CAS: 108-88-3 N° CE: 203-625-9 N° Index: 601-021-00-3	≥ 0,1 – < 1	Flam. Liq. 2, H225 Repr. 2, H361d Asp. Tox. 1, H304 STOT RE 2, H373 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H336
masse de réaction de α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-hydroxypoly(oxyéthylène) et α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyloxypoly(oxyéthylène)	N° CE: 400-830-7 N° Index: 607-176-00-3 N° REACH: 01-0000015075-76	≥ 0,1 – < 1	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: Ôter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. En cas de malaise consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Sable.
Moyens d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Liquide et vapeurs inflammables.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Évitez de respirer des poussières/des fumées/du gaz/du brouillard/des vapeurs/des pulvérisations. Nettoyer dès que possible tout déversement, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Ecartez toute source éventuelle d'ignition. Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
-------------------	---

Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence	: Eloigner le personnel superflu. Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Ventiler mécaniquement la zone de déversement. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.
----------------------	---

Pour les secouristes

Équipement de protection	: Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Procédures d'urgence	: Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter le rejet dans l'environnement.

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.
- Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Éviter de respirer les vapeurs, aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.
- Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la rubrique 1.2.1.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

toluène (108-88-3)	
UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL)	
Nom local	Toluene
IOEL TWA	192 mg/m ³
	50 ppm
IOEL STEL	384 mg/m ³
	100 ppm
Remarque	Skin
Référence réglementaire	COMMISSION DIRECTIVE 2006/15/EC
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Toluène
VLEP 8h (OEL TWA)	76,8 mg/m ³
	20 ppm
VLEP CT (OEL STEL)	384 mg/m ³

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

toluène (108-88-3)	
	100 ppm
Remarque	Valeurs réglementaires contraignantes. Toxique pour la reproduction de catégorie 2, Risque de pénétration percutanée. Ces valeurs sont assortie de la mention "bruit" indiquant la possibilité d'une atteinte auditive en cas de co-exposition au bruit
Référence réglementaire	Article R4412-149 du Code du travail (réf.: INRS ED 6443, 2022; Outil65; Décret n° 2019-1487; Décret n° 2020-1546; Décret n° 2021-434; Décret n° 2021-1849; Décret n° 2024-307)

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (64742-48-9)	
UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL)	
Nom local	White spirit Type 3
IOEL TWA	20 ppm
IOEL STEL	290 mg/m³
	50 ppm
Remarque	Skin. (Year of adoption 2007)
Référence réglementaire	SCOEL Recommendations

Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%) (64742-82-1)	
UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL)	
Nom local	White spirit Type 1
IOEL TWA	20 ppm
IOEL STEL	290 mg/m³
	50 ppm
Remarque	Skin. (Year of adoption 2007)
Référence réglementaire	SCOEL Recommendations

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

En cas de déversement important : Protection oculaire obligatoire

Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Éviter le contact avec la peau

Protection des mains:

Se laver les mains après toute manipulation. En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Protection des mains					
Type	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	< 0.5		EN ISO 374

Protection respiratoire

Protection respiratoire:

Travailler dans un lieu bien ventilé. Il n'est pas nécessaire de porter un respirateur lors de l'utilisation courante de ce produit. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire

Protection contre les risques thermiques

Protection contre les dangers thermiques:

Non requis.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une ventilation convenable.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Incolore.
Apparence	: Liquide.
Odeur	: Pas disponible
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Pas disponible
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: > 140 °C
Inflammabilité	: Pas disponible
Limite inférieure d'explosion	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosion	: Pas disponible
Point d'éclair	: 46 °C
Température d'auto-inflammation	: Pas disponible
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: Pas disponible
Viscosité, cinématique	: > 20 mm²/s
Solubilité	: Pas disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: Pas disponible
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Pas disponible
Caractéristiques d'une particule	: Non applicable

masse de réaction de α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-hydroxypoly(oxyéthylène) et α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyloxypoly(oxyéthylène)	
Point d'éclair	114 °C
Pression de vapeur	0,000048 Temperature: 25 °C

toluène (108-88-3)	
Point d'ébullition	110,6 °C Pression atmosphérique : 1013hPa
Point d'éclair	4,4 °C Pression atmosphérique : 1013hPa

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

toluène (108-88-3)

Pression de vapeur	29,3 hPa Température: 20 °C
--------------------	-----------------------------

Hydrocarbures, C10-C12, Isoalalès <2% Aromatiques (90622-57-4)

Point d'ébullition	150 – 200 °C
--------------------	--------------

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (64742-48-9)

Point d'ébullition	155 – 192 °C Atm. press.: 1 atm
--------------------	---------------------------------

Point d'éclair	39 °C Atm. press.: 1 atm
----------------	--------------------------

Pression de vapeur	≤ 240 kPa 37,8 °C
--------------------	-------------------

Terpinolene - Multiconstituent

Point d'ébullition	≥ 213 – < 218 °C
--------------------	------------------

Terpineol - Multiconstituent (8000-41-7)

Point d'ébullition	≥ 213 – ≤ 218 °C
--------------------	------------------

Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%) (64742-82-1)

Point d'ébullition	-20 – 260 °C
--------------------	--------------

Point d'éclair	< -40 °C
----------------	----------

Pression de vapeur	≤ 240 kPa (37,8 °C)
--------------------	---------------------

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)

Point d'ébullition	145,8 °C (Pression atmosphérique : 760 mm Hg)
--------------------	---

Point d'éclair	45,5 °C (Pression atmosphérique : 101.3 kPa)
----------------	--

Méthacrylate d'isobutyle (97-86-9)

Point d'ébullition	155 °C Pression atmosphérique: 1025 hpa
--------------------	---

Pression de vapeur	2,11 hPa Température: 20 °C
--------------------	-----------------------------

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en COV : 22,7 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune en utilisation normale.

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

masse de réaction de α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl- ω -hydroxypoly(oxyéthylène) et α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl- ω -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyloxypoly(oxyéthylène)

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel (méthode OCDE 401)

toluène (108-88-3)

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé
DL50 orale rat	5580 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg de poids corporel
ETA CLP (voie orale)	5580 mg/kg de poids corporel

Hydrocarbures, C10-C12, Isoalalès <2% Aromatiques (90622-57-4)

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (64742-48-9)

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel (méthode OCDE 401)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (méthode OCDE 402)
DL50 cutanée lapin	≥ 3160 mg/kg de poids corporel (méthode OCDE 402)

Terpinolene - Multiconstituent

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Terpinolene - Multiconstituent	
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé
Terpineol - Multiconstituent (8000-41-7)	
Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé
Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%) (64742-82-1)	
Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel (méthode OCDE 401)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)	
Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (méthode OCDE 402) (mâle)
Méthacrylate d'isobutyle (97-86-9)	
Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé
DL50 orale rat	9590 mg/kg de poids corporel
ETA CLP (voie orale)	9590 mg/kg de poids corporel
Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé	
masse de réaction de α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-hydroxypoly(oxyéthylène) et α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyloxypoly(oxyéthylène)	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
toluène (108-88-3)	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
Hydrocarbures, C10-C12, Isoalalès <2% Aromatiques (90622-57-4)	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (64742-48-9)	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Terpinolene - Multiconstituent	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Terpineol - Multiconstituent (8000-41-7)	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%) (64742-82-1)	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Méthacrylate d'isobutyle (97-86-9)	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
masse de réaction de α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-hydroxypoly(oxyéthylène) et α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyloxypoly(oxyéthylène)	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé
toluène (108-88-3)	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé
Hydrocarbures, C10-C12, Isoalalès <2% Aromatiques (90622-57-4)	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé
Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (64742-48-9)	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé
Terpinolene - Multiconstituent	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Terpineol - Multiconstituent (8000-41-7)	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%) (64742-82-1)	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé
Méthacrylate d'isobutyle (97-86-9)	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
masse de réaction de α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-hydroxypoly(oxyéthylène) et α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyloxypoly(oxyéthylène)	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
toluène (108-88-3)	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Hydrocarbures, C10-C12, Isoalalès <2% Aromatiques (90622-57-4)	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (64742-48-9)	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Terpinolene - Multiconstituent	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Terpineol - Multiconstituent (8000-41-7)	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%) (64742-82-1)	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Méthacrylate d'isobutyle (97-86-9)	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé	
masse de réaction de α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-hydroxypoly(oxyéthylène) et α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyloxypoly(oxyéthylène)	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
toluène (108-88-3)	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Hydrocarbures, C10-C12, Isoalalès <2% Aromatiques (90622-57-4)	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (64742-48-9)	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Terpinolene - Multiconstituent	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Terpineol - Multiconstituent (8000-41-7)	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%) (64742-82-1)	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Méthacrylate d'isobutyle (97-86-9)	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité : Non classé	
masse de réaction de α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-hydroxypoly(oxyéthylène) et α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyloxypoly(oxyéthylène)	
Cancérogénicité	Non classé
toluène (108-88-3)	
Cancérogénicité	Non classé
Hydrocarbures, C10-C12, Isoalalès <2% Aromatiques (90622-57-4)	
Cancérogénicité	Non classé

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (64742-48-9)	
Cancérogénicité	Non classé
Terpinolene - Multiconstituent	
Cancérogénicité	Non classé
Terpineol - Multiconstituent (8000-41-7)	
Cancérogénicité	Non classé
Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%) (64742-82-1)	
Cancérogénicité	Non classé
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)	
Cancérogénicité	Non classé
Méthacrylate d'isobutyle (97-86-9)	
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé	
masse de réaction de α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-hydroxypoly(oxyéthylène) et α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyloxypoly(oxyéthylène)	
Toxicité pour la reproduction	Non classé
toluène (108-88-3)	
Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire au fœtus.
Hydrocarbures, C10-C12, Isoalalès <2% Aromatiques (90622-57-4)	
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (64742-48-9)	
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Terpinolene - Multiconstituent	
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Terpineol - Multiconstituent (8000-41-7)	
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%) (64742-82-1)	
Toxicité pour la reproduction	Non classé
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)	
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Méthacrylate d'isobutyle (97-86-9)	
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Peut provoquer somnolence ou vertiges.	
toluène (108-88-3)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (64742-48-9)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%) (64742-82-1)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Méthacrylate d'isobutyle (97-86-9)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
toluène (108-88-3)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	1250 mg/kg de poids corporel Méthode de test UE B.26
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	625 mg/kg de poids corporel Méthode de test UE B.26
NOAEC (inhalation, rat, vapeur, 90 jours)	2,355 mg/l air Méthode de test UE B.29
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%) (64742-82-1)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	≥ 1000 mg/kg de poids corporel (méthode OCDE 422)
NOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	> 1000 mg/kg de poids corporel (méthode OCDE 410)
Méthacrylate d'isobutyle (97-86-9)	
LOAEC (inhalation, rat, gaz, 90 jours)	952 ppm (méthode OCDE 412) (28 jours)
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	120 mg/kg de poids corporel (méthode OCDE 408)
Danger par aspiration : Non classé	
WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH	
Viscosité, cinématique	> 20 mm²/s
masse de réaction de α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-hydroxypoly(oxyéthylène) et α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyloxypoly(oxyéthylène)	
Danger par aspiration	Non classé
toluène (108-88-3)	
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Hydrocarbures, C10-C12, Isoalalès <2% Aromatiques (90622-57-4)	
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (64742-48-9)	
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Viscosité, cinématique	1,33 mm²/s 20°C
Terpinolene - Multiconstituent	
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Terpineol - Multiconstituent (8000-41-7)	
Danger par aspiration	Non classé
Hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%) (64742-82-1)	
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Viscosité, cinématique	< 1 mm²/s (37.8°C)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)	
Danger par aspiration	Non classé
Méthacrylate d'isobutyle (97-86-9)	
Danger par aspiration	Non classé

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien

: Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, par. 1, du règlement REACH, pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou la ou les substances n'est/ne sont pas identifiée(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères établis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

masse de réaction de α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-hydroxypoly(oxyéthylène) et α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl-ω-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyloxypoly(oxyéthylène)	
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	4 mg/l
CE50 72h - Algues [1]	> 9 mg/l <i>Desmodesmus subspicatus</i>
toluène (108-88-3)	
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

toluène (108-88-3)	
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Non classé
CL50 - Poisson [1]	5,5 mg/l Oncorhynchus kisutch
LOEC (chronique)	2,76 mg/l Ceriodaphnia dubia
NOEC (chronique)	0,74 mg/l Ceriodaphnia dubia
NOEC chronique poisson	1,39 mg/l Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Hydrocarbures, C10-C12, Isoalalès <2% Aromatiques (90622-57-4)	
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (64742-48-9)	
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Non classé
Terpinolene - Multiconstituent	
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Terpineol - Multiconstituent (8000-41-7)	
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Non classé
Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%) (64742-82-1)	
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)	
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Non classé
CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l Oryzias latipes (médaka)
CE50 - Crustacés [1]	> 500 mg/l Daphnia magna (puce d'eau)
CE50 72h - Algues [1]	> 1000 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
NOEC (chronique)	≥ 100 mg/l Daphnia magna (puce d'eau) (21 jours)
NOEC chronique poisson	47,5 mg/l Oryzias latipes (médaka) (14 jours)

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Méthacrylate d'isobutyle (97-86-9)

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Non classé
CL50 - Poisson [1]	20 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel))
CE50 - Crustacés [1]	> 29 mg/l Daphnia magna (puce d'eau)
CE50 96h - Algues [1]	14 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata

12.2. Persistance et dégradabilité

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

masse de réaction de α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl- ω -hydroxypoly(oxyéthylène) et α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl- ω -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyloxypoly(oxyéthylène)

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

toluène (108-88-3)

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

Hydrocarbures, C10-C12, Isoalalès <2% Aromatiques (90622-57-4)

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (64742-48-9)

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

Terpinolene - Multiconstituent

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

Terpineol - Multiconstituent (8000-41-7)

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%) (64742-82-1)

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

Méthacrylate d'isobutyle (97-86-9)

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Composant

Substance(s) ne répondant pas aux critères PBT du règlement REACH, conformément à l'annexe XIII	masse de réaction de α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl- ω -hydroxypoly(oxyéthylène) et α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl- ω -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyloxypoly(oxyéthylène)
Substance(s) ne répondant pas aux critères vPvB du règlement REACH, conformément à l'annexe XIII	masse de réaction de α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl- ω -hydroxypoly(oxyéthylène) et α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl- ω -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyloxypoly(oxyéthylène)

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur l'environnement causés par les : La substance / le mélange n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne.
propriétés perturbant le système endocrinien

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Éviter le rejet dans l'environnement. Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN
Dispositions particulières appliquées : 375		Dispositions particulières appliquées : A197	Dispositions particulières appliquées : 375

Ces matières, lorsqu'elles sont transportées dans des emballages simples ou combinés contenant une quantité nette par emballage simple ou intérieur inférieure ou égale à 5 l pour les liquides ou ayant une masse nette par emballage simple ou intérieur inférieure ou égale à 5 kg pour les matières solides, ne sont soumises à aucune autre disposition du règlement de transport, à condition que les emballages satisfassent aux dispositions générales

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

UN 1263	UN 1263	UN 1263	UN 1263
---------	---------	---------	---------

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES	MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES	Paint related material	MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
------------------------------------	------------------------------------	------------------------	------------------------------------

Description document de transport

UN 1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, 3, III, (D/E)	UN 1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, 3, III	UN 1263 Paint related material, 3, III	UN 1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, 3, III
---	--	--	--

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

3	3	3	3
---	---	---	---

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

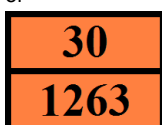
conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

ADR	IMDG	IATA	ADN
			
14.4. Groupe d'emballage			
III	III	III	III
14.5. Dangers pour l'environnement			
Dangereux pour l'environnement: Oui	Dangereux pour l'environnement: Oui Polluant marin: Non	Dangereux pour l'environnement: Oui	Dangereux pour l'environnement: Oui
La disposition spéciale concernant les matières dangereuses pour l'environnement s'applique (quantité de liquides ≤ 5 litres ou masse nette de solides ≤ 5 kg). La marque désignant une matière dangereuse pour l'environnement n'est donc pas requise, comme le mentionne le règlement ADR, section 5.2.1.8.1.			
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Dispositions spéciales (ADR) : 163, 367, 650
Quantités limitées (ADR) : 5l
Panneaux oranges :



Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 163, 223, 367, 955
Quantités limitées (IMDG) : 5 L

Transport aérien

Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y344
Dispositions spéciales (IATA) : A3, A72, A192

Transport par voie fluviale

Dispositions spéciales (ADN) : 163, 367, 650
Quantités limitées (ADN) : 5 L

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH ≥ 0.1 %

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

Règlement sur l'ozone (2024/590)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

Règlement (CE) du Conseil pour le contrôle des biens à double usage

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (CE) DU CONSEIL relatif au contrôle des biens à double usage

Directive COV (2004/42/CE, composés organiques volatils)

Teneur en COV : 22,7 %

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Contient une ou plusieurs substances listées dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

Nom	Dénomination NC	N° CAS	Code CN	Catégorie, Sous-catégorie	Limite	Annexe
Toluene		108-88-3	2902 30 00	Catégorie 3		Annexe I

Directives nationales

France

Maladies professionnelles	
Code	Description
RG 4 BIS	Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant
RG 84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers de glycol ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement		
Rubrique	Élément modifié	Remarques
	Remplace la version de	Modifié
	Date de révision	Modifié

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2

WINSOR & NEWTON OIL COLOUR ARTISTS' MATTE VARNISH

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3, Effets narcotiques
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208	Contient masse de réaction de α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl- ω -hydroxypoly(oxyéthylène) et α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyl- ω -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionyloxypoly(oxyéthylène), Terpinolene - Multiconstituent, Méthacrylate d'isobutyle. Peut produire une réaction allergique.

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:		
Flam. Liq. 3	H226	D'après les données d'essais
STOT SE 3	H336	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2	H411	Méthode de calcul

Fiche de données de sécurité valable pour les : FR - France
régions

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.